



A family of golfers since 1888

Règlement concernant l'accès aux parcours

Membres :

Handicap

- **Handicap inférieur ou égal à 24.4:** accès à tous les parcours sans restriction et participation à toutes les compétitions en 1ère ou 2ème série.
- **Handicap de 24.5 à 36:** accès à tous les parcours en semaine, tout en respectant les règlements des compétitions. Le week-end et jours fériés: accès au Tom Simpson Course à partir de 14h00. Participation aux compétitions en 3ème série sur le Dormy House Course. Les joueurs qui ont au moment de l'inscription un handicap supérieur à 24,4 mais ont eu un jour l'accès aux compétitions de 2^{ème} catégorie, auront le choix de s'inscrire en 2ème ou en 3ème catégorie. Pour ces joueurs, le handicap sera plafonné à 24,4 pour les compétitions en 2^{ème} catégorie.
- **Sans handicap (> 45):** avant d'avoir passé son Brevet d'Aptitude, théorique et pratique, un golfeur n'aura accès au parcours qu'accompagné de son professeur. Après avoir passé le "B.A.G."; il recevra un handicap de 45 et aura accès uniquement au Dormy House Course.

Tee

En compétition : Dans les trois séries, chaque joueur aura le libre choix du tee duquel il veut prendre ses départs dans la limite de 1 tee de différence par rapport à sa catégorie, (et devra conserver ce choix pour toute la durée de sa partie), avec adaptation des coups reçus selon les tableaux affichés. Pour les compétitions en double autre que les 4BBB, les front tees seront en vigueur pour tous les joueurs.

Pour des scores en EDS le joueur a le libre choix du tee de départ, avec adaptation des coups reçus selon les tableaux affichés.

Départ avancé sans adaptation des coups reçus pour ceux qui le souhaitent et qui répondent au critère > 96 (75 ans accompli et âge + hcp > 96)

En compétition, ce choix se fera au moment de l'inscription à la compétition sur i-Golf.

Green-fees Visiteurs et invités :

Tout joueur doit être en possession d'une carte **fédérale active** et jouera sur le parcours correspondant à son handicap :
< 24.4 accès au Tom Simpson Course
> 24.4 accès au Dormy House Course

Un joueur, même invité, ne peut sauf circonstances particulières, être invité que **trois fois** par an au Club (voucher ou tarif invité). Il doit être **enregistré au plus tard la veille** via le secrétariat et régler son green-fee au ProShop ou au secrétariat si ce dernier était fermé. Les joueurs détenteurs d'une **carte fédérale de type C ne peuvent pas prétendre au tarif invité** et doivent s'acquitter du prix plein. Le membre se porte responsable de ses invités.

Tout joueur ne remplissant pas toutes les conditions énoncées peut se voir refuser l'accès au parcours.